

## Message du Conseil d'État à l'occasion de la commémoration de l'indépendance neuchâteloise, le 1<sup>er</sup> mars 2019

---

### Une année décisive pour le canton

Le 1<sup>er</sup> mars 1848, la République neuchâteloise était instaurée au prix d'une révolution. Les Neuchâteloises et Neuchâtelois d'alors décidèrent de prendre leur destin en main, de consacrer la souveraineté populaire et de moderniser les structures de l'État. Cette année-là, une colonne de citoyens a cheminé, liant le destin des montagnes, des vallées et du littoral. Ils posèrent les fondations de notre République qui a depuis prospéré. Glorieuse, cette histoire n'est pourtant pas celle d'un long fleuve tranquille. Tant au cours de ce moment décisif que durant les années qui ont suivi, il a fallu continuellement relever les défis du temps et tirer profit du progrès tout en atténuant les divisions.

Si, aujourd'hui, ce mouvement ne dépend heureusement plus du nombre de baïonnettes et de canons en présence, ni des seuls citoyens masculins, il reste toujours dépendant de notre capacité à fédérer nos forces et à appréhender les enjeux de notre temps. À ce titre, le mois de mars 2019 sera assurément un moment historique et décisif pour notre République. Du côté des Chambres fédérales, des étapes majeures sont attendues à propos des grands projets de mobilité, en particulier concernant la liaison directe et les contournements routiers. Au niveau cantonal, après le dénouement du dossier hospitalier, le Grand Conseil devrait se prononcer sur les réformes de la fiscalité et de la péréquation intercommunale, ainsi que sur la nouvelle loi cantonale de l'aménagement du territoire. Le mois de mars verra également se tenir les états généraux de la culture.

À travers ces enjeux, c'est le canton de demain qui se dessine et l'ensemble du territoire qui est valorisé. Le succès de ces projets transformera notre canton et améliorera son attractivité. Plus important encore pour le Conseil d'État, ce mouvement touchera toutes les régions et renforcera tant la cohésion cantonale que la confiance en notre avenir commun. Motivée par les mêmes valeurs, la colonne qui lie les régions de notre canton prend donc aujourd'hui d'autres formes et d'autres chemins. Et comme en 1848, elle porte avec elle une énergie vitale et rassembleuse pour notre pays.

Vive la République et Canton de Neuchâtel !

**Laurent Kurth**

*Président, chef du Département  
des finances et de la santé*

**Alain Ribaux**

*Vice-président, chef du Département  
de la justice, de la sécurité et  
de la culture*

**Monika Maire-Hefti**

*Cheffe du Département  
de l'éducation et de la famille*

**Jean-Nathanaël Karakash**

*Chef du Département  
de l'économie et de l'action sociale*

**Laurent Favre**

*Chef du Département  
du développement territorial  
et de l'environnement*

**Séverine Despland**

*Chancelière d'État*